

Les cloches de l'église St-Martin d'Onoz

Onoz, le 28 février 2015

Table des matières

Les cloches actuelles	2
La petite cloche de 1804	2
La grosse cloche de 1846	4
Un peu d'histoire	8
Les débuts.....	8
L'occupation française (1792-1814).....	8
La réparation des dégâts causés par l'occupation française.....	9
La 2 ^{ème} guerre mondiale (1940-1945).....	10
L'énigme de la petite cloche	11
La rénovation de 2015	13
L'inauguration et l'accueil de Robert, le nouveau diacre.....	20
Remerciements.....	22

Les cloches actuelles

Le clocher de l'église St-Martin d'Onoz abrite actuellement deux cloches : une petite datée de 1804 et une grosse datée de 1846.

La petite cloche de 1804



Diamètre : 66 cm, hauteur : 55 cm, poids approximatif : 130 kg

Sur le haut de la cloche, on remarque la phrase suivante :

ANDREAS VANDEN GHEYN ME FUDIT LOVANII ANNO J804

La cloche date donc de 1804 et elle aurait été réalisée à Leuven par le fondeur Andreas Lodewijk VANDEN GHEYN¹.

¹ Comme expliqué ci-après, de nombreux fondeurs appartiennent à la dynastie des Vanden Gheyn. Déterminer exactement quel membre de cette famille a réalisé cette cloche est assez délicat. Je me suis basé sur le prénom (Andreas) et la date de réalisation de la cloche (1804) : à cette date, seul Andreas Lodewijk était en vie ... Cette approche a été confirmée par M.Vincent Duseigne, expert campanaire.

Le fondeur : Andreas-Lodewijk Vanden Gheyn (1758 - 1833)

Il est le fils d'Andreas-Josephus et il a été le dernier fondeur à porter le nom des Vanden Gheyn, une grande et renommée dynastie de fondeurs de Malines. Il s'est marié en 1783 à Nivelles avec Maria Rochet et y a vécu une longue période. Sa fille, Anne-Maximilienne (1792 - 1875), s'est mariée en 1813 à Nivelles avec Guillaume ou Thomas Van Aerschodt (1769 - 1831).

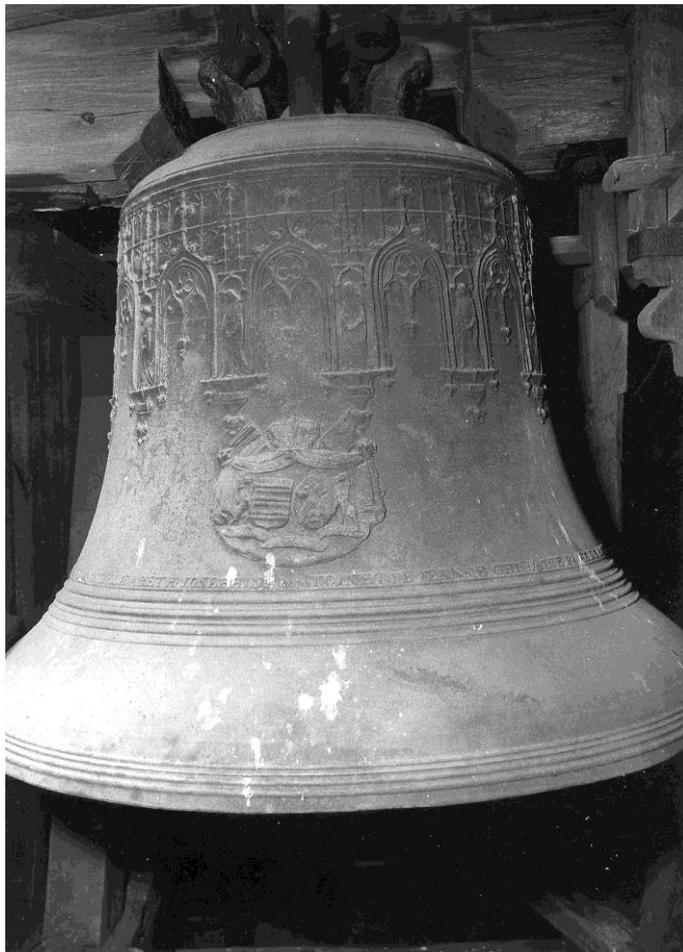
(source : <http://tchorski.morkitu.org/10/matthias-van-den-gheyn.htm>)

Il est à noter que Vincent Duseigne, auteur de « L'analyse du fonds De Beer » classe les fondeurs Vanden Gheyn comme « fondeurs majeurs ». Il ajoute : « Les cloches qui ne sont pas d'Andreas Lodewijk sont de valeur inestimable tandis que celles qui sont d'Andreas Lodewijk ont une valeur légèrement moindre. » ! (source : <http://tchorski.morkitu.org/13/DeBeer.pdf>)

Gros plan sur l'inscription en haut de la cloche



La grosse cloche de 1846



Diamètre : 72 cm, hauteur : 60 cm, poids approximatif : 200 kg

On y remarque :

*sur le haut de la cloche, un motif composé de 13 statuettes en fort relief
dans un décor gothique flamboyant,
au milieu de la cloche, le blason des Roose et de Beaufort,
au bas de la cloche, l'épigraphie suivante:*

Ligne 1

ALJ VAN AERSCHODT VANDEN GHEYN ME FUDIT LOVANII J846

Ligne 2

LOUIS LEOPOLD AMEDEE CTE DE BEAUFFORT PARRAIN MARIE ELISABETH JOSEPHINE
ANTOINETTE JEANNE GHISLAINE ROOSE DE BAISY COMTESSE DE BEAUFFORT
MARRAINE

La cloche date donc de 1846 et a été réalisée à Leuven par le fondeur André-Louis-Jean (ALJ) Van Aerschodt Vanden Gheyn (1814-1888).

Le fondateur

Les fondateurs de cloches du nom de Van Aerschodt forment une petite dynastie comportant André-Louis-Jean Van Aerschodt (dit ALJ), Alphonse Van Aerschodt, Dominique Van Aerschodt, Séverin Van Aerschodt et Félix Van Aerschodt. Les Van Aerschodt ont toujours affirmé provenir de la très vaste dynastie de fondeurs du nom de Vanden Gheyn. Cette affirmation est exacte. Cette lignée comporte les plus importants fondeurs de Belgique.

André-Louis-Jean Van Aerschodt

Né le 3 juin 1814 à Leuven (Louvain) et décédé le 13 juin 1888 au même lieu.

Sur les cloches, il est nommé Andreas Van Aerschodt, ou Andreas Ludovicus Van Aerschodt, ou plus souvent ALJ Van Aerschodt.

André-Louis Vanden Gheyn, son grand-père, s'occupe de son écolage. Cette période correspond assez certainement à 4 ans, de 1829 à 1833. Elle s'interrompt à la suite du décès d'André-Louis Vanden Gheyn, en 1833.

Durant cette période et même au-delà, les cloches seront signées avec des mentions pouvant porter à confusion : ALJ VAN AERSCHODT VANDEN GHEYN, ou similaires. ALJ Van Aerschodt utilise le nom de Vanden Gheyn afin de profiter de la réputation de ses ancêtres. Entre 1829 et 1833, les travaux sont conjoints. De ce fait, il est impossible de distinguer qui fait quoi : maître ou élève. De 1833 à 1839 par contre, aucun doute ne persiste.

A l'issue du décès de son grand-père, ALJ Van Aerschodt s'installe à son compte. Il installe la fonderie au numéro 206 Tiensestraat à Leuven (Louvain). De ce lieu, il ne reste – aujourd'hui - plus rien de reconnaissable.

Les locaux sont probablement exigus ou inadaptés, car l'installation ne dure guère. Quatre ans plus tard, ALJ Van Aerschodt déplace la fonderie au numéro 125 Naamsestraat à Leuven (Louvain). De nos jours, plus rien de reconnaissable de ce lieu ne subsiste. Ces deux installations sont situées à quelques pas l'une de l'autre.

Si la production d'avant 1843 était déjà importante, celle d'après sera intense.

Il réalise quasiment uniquement des cloches d'appel. On ne lui voit qu'une faible activité en matière de carillon, de campaniste et à ce titre aucune en matière de sculpteur. Ses carillons sont ceux de Namur, Herentals et Aalst. Ses cloches, extrêmement nombreuses, sont d'une exécution parfaite. Elles possèdent une épigraphie très riche, le plus souvent d'une inspiration néo-gothique.

ALJ Van Aerschodt décède en 1888.

(source : <http://tchorski.morkitu.org/14/vanaerschodt.htm>)

Les parrain et marraine

Ce sont, respectivement, Louis Léopold Amédée, comte de Beaufort , et son épouse Marie Élisabeth Joséphine Antoinette Jeanne-Ghislaine Roose de Baisy comtesse de Beaufort.



Le Comte Louis Léopold Marie Amédée de Beaufort est né Tournai le 4 avril 1806 d'Ernest de Beaufort, auteur de plusieurs ouvrages philosophiques et littéraires, et de Jeanne de Vignacourt. À l'âge de 24 ans, le 12 mai 1830, il épousa la Comtesse Marie Elisabeth Roose de Boisy. Riche héritière anversoise, cette dernière possédait un château à proximité de Bruxelles, à Bouchout. De ce mariage naquirent quatre enfants : Le comte Léopold de Beaufort (secrétaire de l'ambassade belge à Paris), Albert de Beaufort, Gabrielle (épouse de Charles comte van der Straeten-Ponthoz) et Amélie (épouse de Charles comte de Nicolay).

Après des études de Droit à l'Université de Paris, Amédée de Beaufort alors bourgmestre de la ville de Wemmel (1830-1848), fut nommé administrateur de 1835 à 1841 puis directeur de 1841 à 1846 des Beaux-Arts. Après ce dernier mandat, il prit le poste d'Inspecteur général des Beaux-Arts, des Lettres et des Sciences (1846-1858). Il était également membre du conseil d'administration de la Bibliothèque Royale de Belgique (1837-1858), membre (1858) puis président (1836-1858) de la Commission royale des Monuments, président de la commission chargée du recensement des objets d'art de l'État.

Amédée de Beaufort fut le premier directeur des Musées royaux d'Art et d'Histoire depuis sa création en 1835 et ce jusqu'en 1858.

Le Comte Amédée de Beaufort reçut notamment le titre de Commandeur de l'Ordre de Léopold et fut décoré de la Médaille de la Légion d'Honneur).

Il décéda à Bruxelles le 28 décembre 1856.

(source :

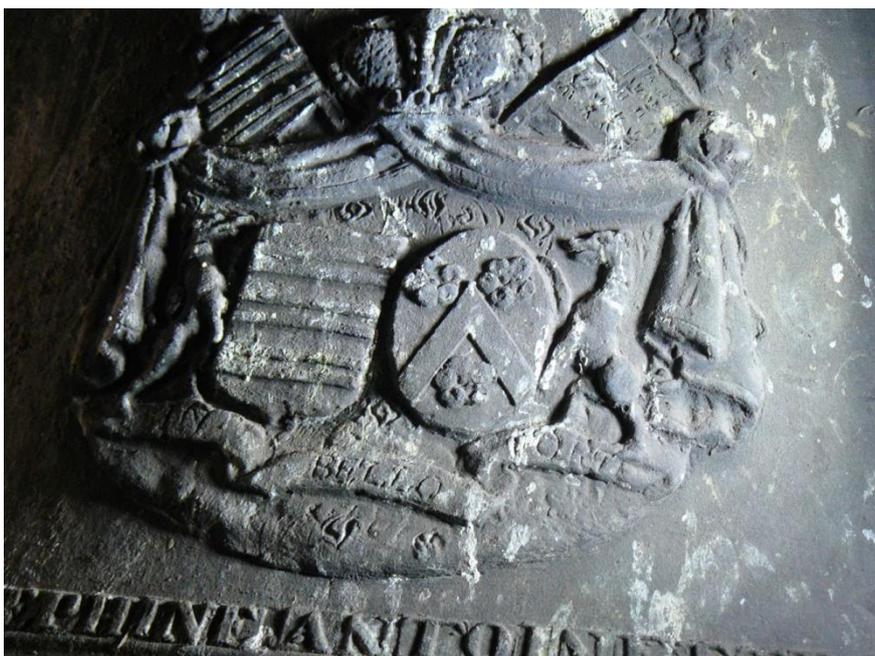
[http://wiki.arts.kuleuven.be/wiki/index.php/Beaufort, Louis L%C3%A9opold Marie Am%C3%A9d%C3%A9e Comte de %281806-1858%29](http://wiki.arts.kuleuven.be/wiki/index.php/Beaufort,_Louis_L%C3%A9opold_Marie_Am%C3%A9d%C3%A9e_Comte_de_%281806-1858%29))

Quant à Marie Élisabeth Joséphine Antoinette Jeanne Ghislaine Roose de Baisy, elle est née le 13 juillet 1809 à Bruxelles. Elle épousa le comte Louis Léopold Amédée de Beaufort, le 12 mai 1830. Elle décéda à Bruxelles, le 18 décembre 1873 à l'âge de 64 ans.

Le comte et la comtesse de Beaufort furent d'insignes bienfaiteurs de la paroisse d'Onoz.

En 1844, le comte fit construire dans l'église une tribune annexée au chœur, à l'usage de sa famille (voir aussi page 9 – réparation des dégâts causés par l'occupation française). Il contribua généreusement aux frais de bâtisse d'une sacristie et à l'installation d'une cloche. Il prêta gratuitement une vaste maison pour servir de presbytère. Il céda du terrain pour l'agrandissement du cimetière, dont il fit redresser le mur à ses frais. Après sa mort, sa veuve offrit encore à l'église un beau calice.

Albert, un des fils, fut bourgmestre d'Onoz de 1886 à 1903, gouverneur de la province de Namur de 1879 à 1881 et aussi sénateur de 1885 jusqu'à sa mort. C'est lui aussi qui a fait restaurer le château de Mielmont, en état de ruine après l'occupation française.



Gros plan sur le blason des Roose et de Beaufort, présent sur la grosse cloche.



Gros plan sur la date (1846) et le début de l'inscription « LOUIS LEOPOLD AMELEE »

Un peu d'histoire ...

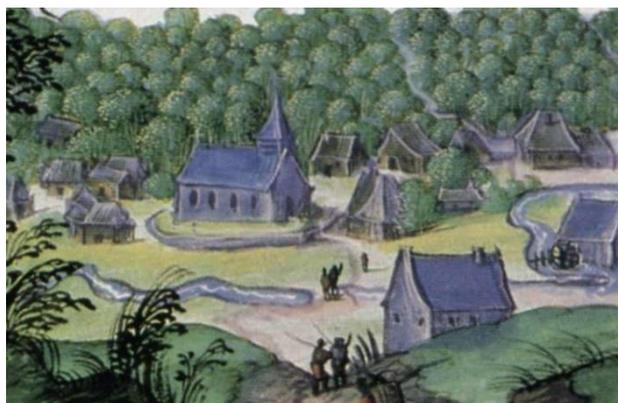
L'histoire des cloches de l'église est évidemment étroitement liée à celle du sanctuaire.

Les débuts

L'église primitive est représentée en 1604-1605 par Adrien de Montigny dans les « Albums de Croy ».



L'aquarelle complète



Gros plan sur l'église et ses environs. « Par son plan très simple et ses proportions modestes, l'église paroissiale Saint-Martin ressemble déjà à l'édifice actuel. Le vaisseau a quatre travées se terminant par un chevet plat. Il est sommé d'un clocheton muni d'abat-son très larges et coiffé en pavillon. »

Dans le "Survolt du passé d'Onoz et de Mielmont" (1979), J. Fichet rapporte, en s'appuyant sur de rares textes anciens datés de 1601 à 1761 : « C'était un bâtiment rectangulaire, construit en calcaire, surmonté d'une tourelle carrée, coiffée d'un clocher de 3,90m, percé de deux ouvertures, terminé par une croix et un coq et renfermant une cloche et une seconde, dite décimale. Les murs latéraux sont percés d'ouvertures avec « vairières ». L'édifice a son toit en ardoises. [...] Malgré de fréquents et onéreux entretiens du bâtiment, sa longévité le rendait caduque. En 1766, lors d'une visite ordonnée par l'évêque de Namur, le rapport déclara : « L'église n'est plus habitable pour ne point être exposé à périr sous ses ruines ». Aussi, sa reconstruction s'avérait-elle indispensable, mais aux frais de qui, si ce n'était le chapitre de Moustier ? Il y eut adhésion du chapitre pour consolider les murs, réfectionner la toiture, reconstruire la nef et le chœur. Il en coûta, semble-t-il, 1800 florins. On y ajouta une cloche neuve. »

L'occupation française (1792-1814)

L'église subit d'importants dégâts sous l'occupation française. L'autel principal, le banc de communion, la chaire de vérité, le jubé, les orgues et les cloches disparurent ; tout porte à croire qu'ils périrent sous les flammes. Quant aux cloches, elles furent probablement volées par les révolutionnaires français pour en faire des canons et des pièces de monnaie partout où on ne pouvait pas payer de rançon.

La réparation des dégâts causés par l'occupation française

En 1844, le 31 mars, le conseil de fabrique dresse la liste des travaux à exécuter pour rendre l'église quelque peu décente et donne un aperçu de ce qu'il reste à faire :

- Réparation des murs du cimetière, l'exhausser de 3 pieds afin que les enfants ne puissent plus le franchir, placer l'entrée du cimetière vis à vis de la porte de l'église, faire 2 murs collatéraux.
- Achat et placement du jubé avec balustrade et escalier.
- Fonts baptismaux à placer en dessous de l'escalier du jubé.
- Deux confessionnaux.
- Une chaire avec escalier abat-voix.
- 500 pieds de pavements.
- 18 pieds de marche pour le chœur, charriage et placement du pavement et de la marche.
- Boiserie du chœur et stalles
- Un banc de communion.
- Peindre le grand autel et le placer de manière à avoir une petite sacristie pour les enfants de chœur.
- Achever la sacristie, garnir l'armoire et peindre la boiserie.
- Peindre ou refaire à neuf les 2 petits autels.
- Acheter une cloche plus forte que la petite qui existe.
- Achat d'un tabernacle.

L'église fut remise en état de 1844 à 1848 grâce à une souscription.

La petite cloche qui existait en 1844 est probablement celle décrite par l'abbé Burteau :

« [...] La plus vieille [cloche] est de 1818 et les archives paroissiales sont absolument muettes à son sujet.

Et le mystère s'épaissit encore quand on examine le clocheton : on y voit un Christ et un évêque avec crosse et mitre (probablement saint Lambert) et on y lit ceci « Ad majorem Dei gloriam ». L'an 1818 j'ai été bénite en présence de Mr H. Lemaire curé de Mozet J'ai eu pour parrain Lucien Polet et pour marraine Marie Pleinevaux Vve de Henri Polet qui m'ont dévoué à st Lambert patron de cette église. Fait par N. Antoine et P. Courteaux.

Je suppose que c'est une cloche qui a été achetée d'occasion et qui n'a pas été fondue spécialement pour la paroisse, car je ne vois pas très bien ce que viennent faire ici le curé de Mozet et st Lambert (que je respecte mais qui n'est pas le patron de l'église d'Onoz). »

Quant à la nouvelle cloche, achetée en 1846, il écrit : « L'acquisition de la seconde cloche fut décidée en 1844. Il fallait acheter une cloche plus forte que la petite qui existe. On avait prévu une somme de 1500 frs.

Extraits des comptes de la fabrique d'église

1846 : Payé acompte sur la cloche 550 frs 27

Payé au maréchal pour ferraille de la cloche 6frs87

Payé port et dringuelle de la cloche 11frs

1847 : dernier versement pour la cloche 300 frs

Elle fut à peu près entièrement payée par Mr le comte de Beaufort

Description de cette cloche : elle porte 13 statuettes en fort relief dans un décor gothique flamboyant. Texte « Als. van aerschoot van den Ré/Geynst me fudit Lovani 1846. Louis Léopold Amédée de Beaufort parrain. Marie Elisabeth Joséphine Antoinette Jeanne Ghislaine Roose de

Baisy comtesse de Beaufort marraine ».

(NB : notez quelques petites différences entre ce texte et le texte réellement présent sur la cloche - voir page 4)

Diamètre 72cm Hauteur 60cm Poids approximatif 180 kgs. »

Manifestement, c'est la « grosse cloche » que nous connaissons aujourd'hui.

La 2^{ème} guerre mondiale (1940-1945)

Voici une copie de la circulaire envoyée de Mons le 26 juin 1943 par les Allemands à la fabrique d'église d'Onoz :

« En vertu de l'ordonnance du 19 décembre 1942 relative à la déclaration des objets métalliques en Belgique, il est ordonné de délivrer toutes les cloches de bronze de votre paroisse.

Le démontage des cloches sera effectué par la firme Van Campenhout (Haren-Nord). En vertu de la présente ordonnance, vous serez tenu de permettre à cette firme d'accéder aux bâtiments dans lesquels se trouvent les cloches en vue d'exécuter le travail de démontage de celles-ci. Les dommages causés aux bâtiments et installations lors des travaux de démontages seront réparés ou remboursés selon des estimations équitables.

L'indemnité à verser pour les cloches qui ont été délivrées devra encore être fixée par le chef de l'administration militaire.

Quiconque contreviendra avec préméditation ou par négligence à cette ordonnance et cherchera en particulier, à empêcher ou entraver le démontage des cloches sera puni conformément au § 7 de l'ordonnance du 19 décembre 1942.»

Entretemps était créée à Bruxelles au Ministère de l'Instruction publique une « commission pour la sauvegarde des cloches » qui envoya à toutes les paroisses une circulaire dont voici quelques extraits :

« Cette circulaire vous est envoyée aux fins de vous éclairer sur la situation et d'éviter que des cloches anciennes ou des carillons ne soient enlevées.

Les cloches réquisitionnées sont divisées en 3 catégories :

- A. Celles de 1850 à nos jours*
- B. Celles de 1850 à 1790*
- C. Celles de 1790 à 1700 environ*

Ces trois catégories sont enlevées immédiatement, mais seules les cloches de la catégorie A sont envoyées à la fonte. Celles de la catégorie B sont examinées au point de vue archéologique ou historique et classées dans les catégories A ou C, parfois même dans la catégorie D qui comprend les cloches antérieures à 1700.

Les cloches de la catégorie C qui au début étaient destinées à la fonte dans quelques mois, servent à remplacer les cloches d'appel modernes (Lauteglocke) laissées provisoirement dans les tours. Les cloches en acier ne sont pas expédiées en Allemagne. Elles ont été enlevées dans certaines églises pour servir de cloches d'appel en remplacement de cloches en bronze modernes (catégories A ou B). Il est possible que les autorités allemandes, vers la fin de la réquisition, qui suivant leurs dires, doit être terminée pour fin octobre, enlèvent certaines cloches de la catégorie D pour les faire servir de « Lauteglocke » dans d'autres églises, d'accord avec l'archevêché de Malines, nous avons insisté pour que ces échanges de cloches anciennes ne se fissent pas...

Il a été décidé que toutes les cloches datant d'avant 1450 peuvent être descendues et enterrées sur place par les soins des fabriques d'église... »

L'abbé Burteau nous apprend que « Les deux cloches de l'église d'Onoz furent réquisitionnées mais la première seule (1818) (N.D.L.R. : il s'agit donc de la petite cloche décrite ci-avant) fut enlevée le 15-7-1943 et placée d'abord dans le clocher de l'église de Vitival (Fosse) puis de celle Forville d'où elle fut dépendue en mars 1947 pour être restituée à l'église d'Onoz (coût de la remise en place par la maison Slegers de Tellin : 6500frs)

La seconde cloche n'a pas été enlevée par suite de l'intervention de Mr le comte de Beaufort et de la remise avec la petite cloche d'un supplément de 50kg de cuivre. »

Ainsi donc, d'après l'abbé Burteau, dès 1947, le clocher de l'église aurait contenu deux cloches, une petite de 1818 et une grosse de 1846.

Aujourd'hui, le clocher contient bien la grosse cloche de 1846 mais une autre petite cloche, datée de 1804 !

L'énigme de la petite cloche

Quand le remplacement s'est-il effectué ? Serait-ce à la fin de la guerre ?

Cela pourrait bien être le cas si on considère la photo présente sur le site de l'IRPA et décrivant la petite cloche de 1807 comme une des cloches de l'église d'Onoz. Voir photo ci-après, à gauche. Il s'agit avec certitude de la cloche actuellement présente dans le clocher de l'église d'Onoz. Sur cette dernière on peut d'ailleurs apercevoir, à moitié effacé, les signes *B. Voir photo ci-après, à droite.

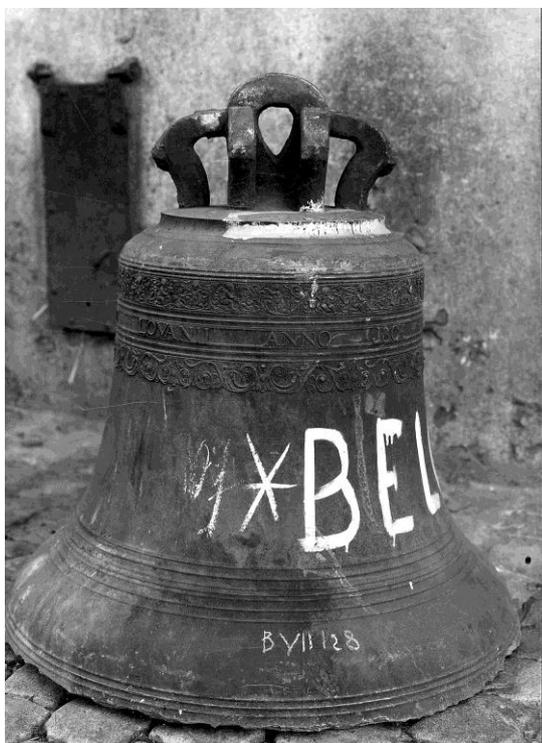


Photo présentée sur le site de l'IRPA –
Photothèque – recherche « Onoz » - objet 64



Photo de la petite cloche – prise en 2015 pendant les
travaux de pérennisation.

Une hypothèse, non vérifiée, serait que la cloche de 1818 ne serait jamais revenue à Onoz à la fin de la guerre, mais aurait été installée à l'église de Balâtre alors qu'Onoz aurait reçu en compensation une cloche de 1804. Cette hypothèse est confortée par le fait que, d'après le RECIB (Inventaire des cloches en Belgique), il existe dans le clocher de l'église de Balâtre une cloche de 1818. Et que, d'après le site de l'IRPA, un crucifix y est gravé. Voir photo ci-après.



Sur cette photo, le texte n'est malheureusement pas déchiffrable. Mais pour conforter notre hypothèse, il serait intéressant d'inspecter cette cloche dans le clocher de Balâtre et de vérifier si le texte correspond à celui décrit par l'abbé Burteau (« *L'an 1818 j'ai été bénite en présence de Mr H. Lemaire curé de Mozet ...* »)

La rénovation de 2015

En 2013, la fabrique d'église St-Martin a décidé de faire vérifier régulièrement les cloches et leur mécanisme.

Après appel d'offre, elle confia le travail à M. Olivier Baudri de Tellin, un artisan campanaire, héritier du savoir-faire de la fonderie des cloches de Tellin.

En novembre 2013, M. Baudri fit un premier état des lieux. Il découvrit que « les deux cloches étaient très usées au niveau du point de frappe » et qu'il serait judicieux, « pour éviter des fêlures, de les faire tourner 1/4 de tour ». Il fit aussi remarquer que « les battants étaient très usés ».

Il considérait que la situation était sérieuse et, pour éviter de l'aggraver, il recommanda de ne plus utiliser la grosse cloche.

Voici des photos illustrant le problème.



La grosse cloche, vue du dessous. On remarque très bien l'usure au point de frappe.



Le battant de la grosse cloche.



La petite cloche, vue du dessous. Ici aussi, on remarque très bien l'usure au point de frappe. Elle est cependant moindre que celle de la grosse cloche.



Le battant de la petite cloche.

Après consultation de l'administration communale de Jemeppe-sur-Sambre, un appel d'offre visant à la pérennisation des cloches fut lancé. Et c'est M.Baudri qui emporta le travail. Il proposait, non seulement de tourner les deux cloches d'un quart de tour mais aussi de rénover la suspension des cloches et la fixation de celle-ci sur le châssis (plaques palières munies de roulements à billes), de remplacer les battants, les volants et les cordes pour actionner les cloches.

Les travaux furent réalisés du 15 janvier et le 19 janvier 2015. Et le samedi 25 janvier les paroissiens eurent l'occasion d'entendre les cloches rénovées.

Voici des photos de ces travaux.



La camionnette de l'entreprise Baudri de Tellin, en charge de la restauration



Les anciennes cordes sont décrochées



Le battant de la grosse cloche. Remarquez l'usure ...



La petite cloche sans son battant



La grosse cloche, sans son battant, est soulevée de son support à l'aide d'un palan et elle est tournée d'un quart de tour.



La grosse cloche est déposée



Il faut maintenant enlever les pièces de bois de l'ancienne suspension (le mouton)



Un coup de disqueuse est parfois nécessaire ...



La lourde pièce de bois est séparée en deux morceaux



Un premier morceau est évacué



Le 2^e morceau de bois est évacué



Le sommet de la cloche (la couronne) est maintenant libéré et est prêt à recevoir la nouvelle suspension.



La nouvelle pièce de bois est placée



La cloche est rependue à la nouvelle suspension en acier



Gros-plan sur la nouvelle suspension et son support, la plaque palière



La suspension est montée sur roulement à billes



La grosse cloche est équipée de son nouveau battant. Remarquez la fixation du battant, avec une pièce métallique en forme d'épingle de nourrice – voir explication à la page suivante.



C'est maintenant au tour de la petite cloche. Elle est dépendue et débarrassée de son ancienne suspension



La voici rependue, avec la nouvelle pièce de bois et la nouvelle suspension



Les nouveaux volants et les nouvelles cordes sont installés



La suspension de la petite cloche et les volants pour actionner les deux cloches. Remarquons aussi que l'axe de rotation de la cloche est situé à hauteur du cou de la cloche (c-à-d plus bas que dans l'installation initiale). Le battant ne comporte pas de contrepoids et il frappe le bas de la pince. Il est abaissé à l'aide d'une pièce métallique qui ressemble à une grande épingle à nourrice (voir photos page précédente).

Ce mode de suspension correspond au mode de volée appelé « rétro-mitigé ».

Avantage : cette volée est idéale pour les tours où l'on n'a pas beaucoup de place. De plus, les contraintes horizontales sont plus faibles. La cloche est équilibrée, de ce fait cela demande une énergie plus faible. On a du gain de place vu le déplacement du centre de gravité.



Le samedi 24 janvier, Réginald et Michel ont l'honneur de sonner les cloches rénovées pour la première fois.

L'inauguration et l'accueil de Robert, le nouveau diacre

Le 8 mars 2015, les paroissiens et les autorités communales se sont retrouvés à l'église pour inaugurer officiellement les cloches restaurées. Par la même occasion, ils ont accueilli Robert Sébisaho, leur nouveau diacre.







Remerciements

Nous remercions les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce document :

- Marie-Claire Genot pour différents documents avec, entre autre, les notes de l'abbé Burteau
- Michel Cordier pour différents documents relatifs à la paroisse d'Onoz
- Vincent Duseigne, expert campanaire
- Les créateurs du site <http://tchorski.morkitu.org> qui contient une foule d'informations très intéressantes concernant les cloches.